



Conseil communal
Bureau du Conseil

Rapport de la Commission des finances au Conseil communal de la Ville de Pully

**Préavis No 11 - 2025 - Crédits supplémentaires au budget
communal de l'exercice 2025 - 1ère série
Crédit demandé : CHF 495'700.00**

Commission des finances - séance du 6 mai 2025 :

Membres avec droit de vote : Jean-Denis Briod (président), Nathalie Bernheim, Jean-Robert Chavan, Léo Ferrari, Michel Godart, Claudia Gämperle, Carlos Guillen, Jean-Marie Marlétaz, André Ogay, Anne Schranz (rapporteuse), André Stehlin, Bertrand Yersin

Membres suppléants : Yves Currat, Paul-Emile Marchand, Stéphane Margelisch

Représentants de l'exécutif :

Municipalité : Gil Reichen

Administration : Claude-Alain Chuard

Membres votants pour cet objet : 12

Majorité absolue selon art 44 du règlement : 7

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances a procédé à l'examen du préavis lors de sa séance du 6 mai 2025 à la Maison pulliérane. Elle a siégé en présence de M. Gil Reichen, Syndic et de M. Claude-Alain Chuard, Chef du Service des finances qu'elle remercie pour les renseignements supplémentaires apportés aux commissaires en séance.

Le principe bien connu des crédits supplémentaires n'est pas rappelé et la Commission passe directement à l'étude du préavis qui suscite les remarques suivantes :

3.2 Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles (page 4) :

153 - *Musées* : l'augmentation du budget prévu semble élevée, mais il faut savoir que lors de son établissement la liste des œuvres exposées n'est pas encore connue. Dans ce cas les œuvres prêtées ont été de plus grande valeur qu'espérée, un avantage pour l'exposition,

mais une hausse du prix de l'assurance prévue. Un commissaire relève les retombées indirectes très positives pour les commerces pullériens de cette exposition bien fréquentée.

300 - Service technique et administratif : comme lors de chaque accident de véhicule communal, il est rappelé que la Commune ne souscrit pas de casco complète, elle paie elle-même les dégâts dont ses employés sont responsables. Comme les accidents sont peu nombreux, cette solution revient meilleur marché.

350 - Bâtiments locatifs : la rénovation complète d'un appartement après de nombreuses années est estimée entre CHF 40'000.00 et 50'000.00. C'est bien dans cette fourchette que se situe le crédit demandé pour ces 4 appartements. Sans compter que cette dépense permettra aussi une augmentation des loyers.

512. - Bâtiments scolaires : le parquet de la salle omnisports d'Arnold Reymond qui était déjà bien usé a été rendu dangereux par un dégât d'eau, ce qui a poussé à son remplacement sans attendre. L'intérieur de cette salle ne sera pas touché par les futurs travaux sur le site d'Arnold Reymond et la pause anticipée de ce nouveau parquet est définitive. La somme de CHF 140'000.00 en représente le coût total.

3.4 Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre... (pages 5) :

420 - Service de l'urbanisme et de l'environnement : les futurs travaux et aménagements sur la Place Neuve concernent plusieurs acteurs (Pully, EMS, Migros...) et le prix des études préliminaires nécessaires devraient être partagés entre eux. Cependant la Commune a décidé d'en prendre la responsabilité et d'avancer les fonds pour éviter des attermolements, car les sondages pour tester l'étanchéité de la place sont nécessaires. De même les ingénieurs qui interviendront sur les travaux de l'EMS devront connaître la stabilité du site et ces sondages pourront leur répondre. La somme demandée avance le chiffre précis de CHF 156'700.00, car il correspond à une offre choisie sur plusieurs soumissions.

.

Vote et conclusions

Les conclusions figurant à l'article 7 (page 7) sont relues et le préavis est accepté à l'unanimité par 12 oui.

La Commission des finances vous demande donc d'accepter également les conclusions du préavis No 11-2025, soit

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2025, 1ère série, tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 495'700.00.

Pour la Commission des finances
Anne Schranz, rapportrice

Pully, le 9 mai 2025